ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
21V. N 1402

6.

Rapport de Deux observations de M.r Lafosse
Chirurgien major du Cap isle Saint Domingue

1.re observation sur une tumeur monstrueuse située sur le nez d'un Negre.

Un negre agé de Cinquante ans portoit au nez une tumeur considerable qui avoit commencé par un petit bouton à sa racine. cette tumeur étoit augmentée par gradation au point que le nez étoit confondu avec la tumeur qui, s'étendant par ses attaches jusqu'au bord des ailes du nez couvroit toute la face du malade, excepté le front et les yeux. cette tumeur étoit bosselée et parsemée d'une très grande quantité de vaisseaux variqueux.

M.r Lafosse en soulevant la tumeur examina l'interieur du nez et s'assura de l'intégrité des parties osseuses et meme que le canal nasal étoit libre et dans son état naturel. Il se determina à emporter la tumeur, se proposant, en cas qu'elle fut adhérente aux os du nez, d'employer les caustiques ménagés. il fit une incision longitudinale à la peau et une autre transversale; et disséquant les quatre angles, il découvrit une grande partie de la tumeur non sans perte de sang. il continua d'en détacher les tegumens tantôt avec ses doigts, tantot avec l'instrument tranchant. les tegumens detachés à la partie superieure vers l'angle de l'incision le poid de la tumeur la porta en bas et la degagea de la racine du nez; il passa son doigt entre la tumeur et le nez et continuant de la disséquer, il l'emporta entierement; une artère principale qui fournissoit à la tumeur donna un jet de sang considerable le doigt d'un aide en arreta l'effusion; les lambeaux de la peau furent ramenés sur le nez, il en coupa tout l'excedent ~~et~~ pratiqua trois points de suture, et un bandage convenable arreta le sang. l'appareil fut levé le surlendemain de l'operation, le sixieme jour il coupa

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 40 n°6

les fils Et le quatorzieme jour de l'operation la partie étoit cicatrisée Et le nez dans son état naturel. la tumeur pesoit deux livres trois quarts; l'auteur renvoye à des planches qui n'ont point été communiquées;

En se rappellant l'origine de la tumeur il y avoit lieu de croire qu'elle tenoit au nez par un pedicule qui ne devoit pas avoir beaucoup d'etendue Et que la peau du nez seule servoit d'envelope à toute la masse. on doit douter je crois de la possibilité de s'assurer par l'inspection seule de l'intégrité des os du nez+ En soulevant la tumeur, puisque l'œil dans l'état sain ne pourroit suffire. la difficulté de maintenir les lambeaux par un bandage convenable, peut faire excuser les points de suture. au reste cette observation est interessante et par le volume de la tumeur Et par son attache. je pense que l'academie peut en faire usage dans l'occasion.

+ Et surtout du canal nazal

2.eme Observation sur une hernie inguinale avec étranglement occasionné par l'amas d'eau dans le sac herniaire.

Une négresse qui negligeoit souvent l'application d'un bandage destiné à ~~maintenir~~ contenir une hernie inguinale, fut adressée à m.r Lassauzée; il trouva une tumeur dure douloureuse un peu élastique située à l'aine droite. la malade avoit de la fievre des hocquets des vomissemens continuels; le ventre étoit tendu et dans un état d'éretisme. tous ces symptomes firent soupçonner un étranglement intestinal; on tenta inutilement tous les moyens de reduction Et leur insuffisance ne laissa d'autres ressources que l'operation m.r ~~[illegible]~~ Lassauzée trouva le sac herniaire rouge, enflammé Et parsemé d'une très grande quantité de vaisseaux. à son ouverture il jaillit à quatre ou cinq pieds une liqueur noiratre fetide; cette poche ne contenoit qu'une petite portion d'épiploon qui fut trouvée dans un état sain. sa forme étoit celle d'un bouton applati et qui fermant hermetiquement l'anneau, s'opposoit à la

rentrée de la liqueur amassé dans le sac; l'épiploon fut réduit très facilement et les lambeaux du sac excisés. tous les accidens cessèrent, la malade évacua; le deuxième jour l'appareil fut levé

Et le vingt unième la playe fut parfaitement cicatrisée.

En examinant avec attention toutes les circonstances de cette maladie, il est difficile d'en concevoir les symptomes. la liqueur contenue dans le sac quelque dépravée qu'on la suppose ne pouvoit avoir d'action sur le bas ventre que par l'entremise de l'épiploon, or celui ci, suivant l'auteur étoit sain et en petite quantité.+ et en supposant cette liqueur telle ce qui pouvoit arriver de plus heureux à la malade c'est qu'elle ~~cette liqueur~~ ne penetra point dans la capacité où elle auroit nécessairement occasionné des accidens formidables et faciles à concevoir.

+ et sans étranglement

à quoi peut-on donc attribuer la tension de bas ventre la fièvre les hoquets et les vomissemens? si la liqueur en question ne pénétroit point dans la cavité, si l'épiploon étoit sain et s'il n'y avoit point d'étranglement. en supposant le spasme comme cause d'une partie de ces accidens, à quoi auroit-il pû être attribué? et l'opération dans ce cas auroit-elle été un moyen propre à la faire cesser? le sac herniaire étoit rouge et enflammé, peut on supposer que l'inflammation se seroit étendue dans l'intérieur du bas ventre, que le canal intestinal y auroit participé, mais dans ce cas, les accidens n'auroient pas cedé avec autant de promptitude. d'ailleurs cette inflammation du péritoine suite de celle du sac n'a pas encore, je crois, été observée, aussi l'auteur n'en fait aucune mention dans ses reflexions. on peut donc revoquer en doute presque toutes les circonstances de la maladie, circonstances peut être aussi exagérées, que la hauteur du jet de la liqueur contenue dans le sac et la promptitude de la cure. je pense que l'académie ne peut faire aucun usage de cette observation.

Paris 9 aout 1787

Deschamps

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE